

Le mot de l'inspectrice...

**Le Respect et la Collaboration, cela a encore sa place!**

### **Quai municipal**

Plusieurs d'entres vous avez sûrement remarqué les aménagements que la municipalité a réalisés et réalise depuis le début de l'été pour améliorer les services aux citoyens et aux touristes que nous accueillons. Entre autres, les aménagements au Parc de la Pointe du Vieux Moulin (amélioration de la descente à bateaux et reboisement de la rive) et sur le quai municipal, l'ancien quai fédéral (éclairage du quai et du bavard et installation du bloc sanitaire mobile).

Le reboisement au PPVM et le bloc sanitaire étaient des recommandations du comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables, ces mesures étant un pas en avant pour la protection de la qualité de notre eau brute.

Ces aménagements sont réalisés par les argents provenant des taxes foncières des contribuables.

Malheureusement, ce qui semble être un petit groupe de personnes font délibérément du vandalisme en brisant ces aménagements et installations, parfois avant même que les travaux ne soient complétés ou encore en cassant des bouteilles de verre par terre et dans l'eau, risquant ainsi de blesser des personnes. La municipalité doit donc envoyer les employés effectuer la réparation de ces dommages et payer du matériel qui autrement n'auraient pas été nécessaires. Nous vous rappelons que la municipalité doit utiliser "votre argent" pour corriger ces méfaits.

Pour ces raisons, nous avons dû enlever toutes les infrastructures mobiles sur le quai municipal. N'hésitez pas à contacter la Sûreté du Québec si vous êtes témoin d'évènements de ce genre. Il faut que cela cesse.

### **Chiens**

Je sollicite également votre collaboration, principalement aux propriétaires et/ou gardiens de chiens. C'est bien connu que prendre une marche avec son animal est bénéfique autant pour le maître que pour le chien. Cependant cela peut devenir très désagréable pour tout le monde lorsque des petits cadeaux malodorants restent sur le trottoir ou sur les gazons des terrains privés. Veuillez donc, s.v.p. vous munir du matériel nécessaires pour ramasser les excréments de votre chien lors de vos balades. Cela nous aidera à garder notre municipalité propre et vous évitera des amendes en vertu du règlement 2000-379.

### **VTT**

Un petit rappel aux conducteurs de VTT de bien vouloir circuler sur le pavage lorsque vous avez à circuler sur un tronçon de chemin qui est asphalté. Cela évitera que le sable et la pierre des accotements « remontent » sur la voie de circulation. Ceci occasionne beaucoup de poussière et peut également causer des incidents (blessures ou bris).

Merci de votre collaboration.

### **Le petit mot Pour l'adjointe...**

La saison estivale est maintenant terminée et, malheureusement, ma collaboration avec Lyne Morneau mon adjointe en bâtiment et en environnement aussi. Je tiens à souligner , Lyne ton merveilleux travail que tu as réalisé durant cette saison qui n'était pas facile au départ. Ton support a été apprécié autant de ma part, de l'organisation municipale et selon les commentaires que j'ai reçu, de la plupart des citoyens. En espérant que nous pourrons collaborer à nouveau, je te salue!

Katy, votre inspectrice en bâtiment et en environnement